



Bulletin Municipal

JUIN 2018

SOMMAIRE

- **Le mot du Maire**
- **Ecole**
- **PCS**
- **Travaux**
- **Vie du village**
- **Bilan financier**
- **Parc National**
- **Linky**



LE MOT DU MAIRE

L'été... enfin ! Après des semaines de pluies entrecoupées de quelques rares éclaircies, revoilà le soleil. Profitons-en !

Qu'il ne nous fasse pas oublier quand même ces jours de juin pendant lesquels chacun scrutait la montée des eaux du gave et de ses affluents, craignant de voir une nouvelle fois la vallée victime des caprices d'une nature qui reste et restera la plus forte. Même si Bielle a été épargnée en grande partie par ce nouvel épisode crues-inondations, au contraire des communes voisines, il nous rappelle la nécessité d'anticiper sur ce type d'évènement. La mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde est devenue indispensable. Ce document est aujourd'hui prêt. Il fera l'objet dans les semaines à venir d'une présentation détaillée.

La meilleure protection restant toutefois la prévention, l'entretien régulier des petits ruisseaux et fossés qui traversent les prairies est primordial. Si la Communauté des Communes a pris en charge le recalibrage de l'Arrigast et de l'Arrioumédou fin 2014, puis celui de l'Arrioubeigt en 2015, c'est maintenant aux riverains de poursuivre leur entretien.

L'été est là ! Place donc aux travaux de voirie et d'entretien des espaces verts. Place aussi aux animations proposées par l'Eté Ossalois avec dès le 11 juillet une grande soirée sur la place du Poundet. Nous vous y donnons rendez-vous !

Rappel : toutes les délibérations prises lors des conseils municipaux, sont consultables sur :

► www.mairie-bielle.fr

Ecole

Dès le mois de septembre, et conformément au souhait de la grande majorité des familles, retour à la semaine de 4 jours, il n'y aura donc plus école le mercredi matin.

Les horaires seront les suivants :

	Matin	Après-midi
Ecole de Bielle	8h50- 12h05	14h00-16h45
Ecole de Bilhères	8h50-12h20	14h00-16h30

Face à cette modification des rythmes scolaires, 59% des familles de la vallée d'Ossau ont fait part de leur besoin d'un mode de garde, en dehors du cercle familial, pour le mercredi. Un accueil de loisirs sera donc proposé par la CCVO dès le mois de septembre.

Une nouvelle professeur des écoles prendra dès la rentrée le poste d'enseignante à Bielle. Il s'agit de Virginie LABOURDETTE. Bienvenue à elle. La municipalité tient à remercier Marc GONZALES pour tout le travail accompli au cours de ces années passées dans l'école du village. Un grand merci aussi à Marie DONNOT pour son engagement auprès des enfants.

Une nouvelle aide maternelle (ATSEM) travaillera à l'école de Bielle à partir du mois de septembre, il s'agit de Stéphanie DERET qui assurera l'accueil des enfants dans le bus, une partie du ménage des écoles de Bielle et de Bilhères et assistera l'enseignante dans la classe maternelle.

Point noir : les effectifs. En baisse constant depuis quelques années, le nombre d'enfants atteint un seuil critique. Or, neuf enfants de BIELLE et BILHERES sont, à ce jour, scolarisés sur BEOST ou LARUNS. Nous incitons donc toutes les familles à scolariser leurs enfants dans leur village afin d'assurer la pérennité des écoles.

Plan Communal de Sauvegarde

Comme nous vous l'avions indiqué lors du dernier bulletin municipal, le Code de la sécurité intérieure impose depuis la loi du 13 août 2004 l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) aux communes identifiées comme zones à risque, c'est à dire concernées par un plan de prévention des risques naturels ou technologiques (PPRN). Ce document a pour but de définir l'organisation prévue pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus : séismes, inondations, crues, feux...

Le plan communal de Bielle vient d'être approuvé en conseil municipal et transmis aux services de l'état. Nous distribuerons prochainement un petit fascicule vous indiquant les conduites à tenir et les référents de chaque quartier du village.



Les travaux

- L'aménagement de la cour de l'école est aujourd'hui terminé. L'emplacement de l'ancien préfabriqué a été goudronné ainsi que l'accès à la cantine. La société Eiffage reviendra pour quelques reprises de la chaussée rue du Bénou suite à quelques malfaçons constatées lors de la réception de travaux.
- Durant l'été un programme de rénovation de la voirie sera lancé. Le revêtement de la rue de l'Ecole et du Passage Sus La Bacou sera refait. Le Chemin latéral, quartier Laspalettes, sera remis en état du Rond-Point jusqu'à chez Peyret. Toutes les autres rues seront traitées afin d'éliminer les ornières. La route d'Aspeigt sera elle aussi consolidée.
- L'automne verra le démarrage de la construction du hangar communal et le début de la rénovation de la salle de la Maison des Associations
- L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se poursuit. Une nouvelle réunion publique aura lieu bientôt afin de présenter le nouveau zonage et le règlement.

La vie du village

- **Le Comité des Fêtes** a renouvelé son bureau. Autour de la nouvelle présidente Audrey Urban, les bénévoles poursuivent leur travail d'animation, avec un premier succès lors du Trail du Bénou organisé le 1^{er} mai. Organisation parfaite, ambiance sportive et conviviale pour un rendez-vous qui chaque année rencontre un public de plus en plus nombreux.
900 participants au total sur les trois parcours proposés. Au grand galop, au petit trot ou au pas, chacun a pu profiter du cadre exceptionnel du Bénou.

Prochain rendez-vous pour les fêtes du village les 18 et 19 août.



Photos : Jean ETCHEVERRY

- **Le café-épicerie**

Le Conseil Municipal a décidé de rouvrir le café-épicerie. Fermé depuis plusieurs mois, ce local sera rénové et agrandi. Les travaux en cours permettront d'offrir aux habitants un service d'épicerie mais aussi un lieu de rencontre ouvert à tous. Plusieurs personnes ont déjà pris contact avec la mairie pour en assurer l'exploitation.



- **Associations : AAPPMA de Bielle-Bilhères** (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique).

Fondée en 1927, l'Association gère le Patrimoine piscicole des territoires des Communes de Bielle, Bilhères, Castet, Izeste, Louvie-Juzon et leur territoire de haute montagne (54ha de lacs). Elle compte actuellement, toutes catégories confondues, 229 adhérents.

Le Conseil d'Administration et les bénévoles exercent une politique de développement durable du loisir Pêche :

- Restauration et recalibrage des cours d'eau (Arriu-Beigt, Arri Gast, Ayguelade...)
- Préservation et protection de la truite Fario (Réserves permanentes de L'Ayguelade et du ruisseau du Camping, ruisseaux pépinières).
- Protection et surveillance des milieux aquatiques (alerte des autorités en cas de pollution, mais à ce sujet chacun de nous doit se montrer vigilant).
- Alevinages divers, Concours annuel de pêche pour les jeunes de 6 à 14 ans sur le Parcours Jeunes au centre du village, Ateliers Pêche, Journées Découverte, autant d'activités en faveur des jeunes.

Le Président Pierre Fontan remercie les propriétaires riverains d'autoriser le passage sur leurs parcelles cadastrées.

Les inventaires et sondages fréquents montrent une densité importante de truites Fario sur nos cours d'eau. Avis aux jeunes pêcheurs habitant une région privilégiée pour Dame Truite...



Bilan Financier : Compte Administratif 2017

Le Compte Administratif récapitule toutes les dépenses et toutes les recettes réalisées lors de l'exercice précédent tant en fonctionnement qu'en investissement.

Fonctionnement

Les Dépenses : Prévues au budget 2017 : **739 660€** réalisées en 2017 : **446 261,29€**

- **Charges à caractère général** : 157 980,65€ : Elles regroupent les achats de fournitures nécessaires au fonctionnement des services municipaux, l'entretien des bâtiments, de la voirie, des matériels, les assurances.
- **Charges de personnel** : 135 649,77€ : Elles regroupent l'ensemble des salaires et cotisations patronales pour l'ensemble des personnels communaux ainsi que les frais de formation.
- **Charges de gestion courante** : 134 907,23€ : Elles comprennent les indemnités, les contributions aux organismes de regroupement (service incendie, Regroupement Pédagogique, CCVO, Agence Publique de Gestion Locale, Aides à domicile...), les subventions au SDEPA et aux Associations, les reversements à l'Etat (FPIC, FNGIR).
- **Frais financiers** : 17 351,60€ : Intérêts sur les emprunts contractés par la commune.

Les Recettes : Prévues au budget : **591 555€** Réalisées : **618 538,36€**

- **Atténuation des charges et produit des services** : 17 697,96€ : Ventes de bois, Remboursements de salaires par Sécu, CPAM et Sofaxis, droits reversés par la SDEM, GrDF, Parc National
- **Impôts et taxes** : 266 076,10€ : Taxe d'habitation, taxe foncière, taxe sur droits de mutation, aide de l'état sur l'emploi d'avenir
- **Dotations et Participations** : 226 595,56€ : Dotations de l'Etat, Reversement Syndicat du Haut-Ossau,
- **Autres produits de gestion courante** : 108 098,56€ : Revenus des immeubles (Village Vacances, café, poste).

Investissement

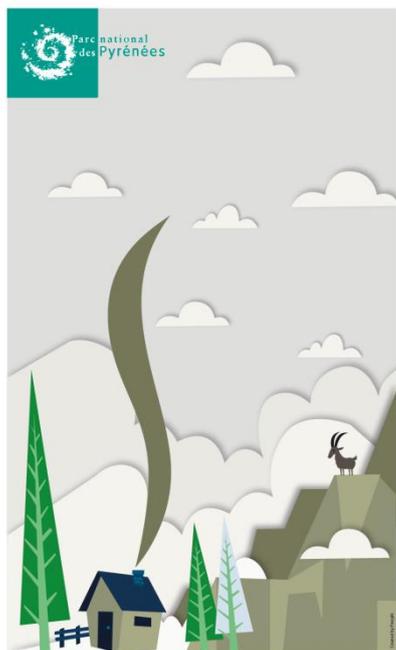
Les Dépenses : Prévues : 691 436€ Réalisées : 490 168,31€

- **Matériel de bureau, informatique, mobilier, outillage** : 16 548,25€
- **Remboursements emprunts** : 58 965,57€
- **Cantine scolaire, enfouissement éclairage, PLU** : 414 654,49€

Les Recettes : Prévues : 691 436€ Réalisées : 683 689,39€

- Subventions d'investissement reçues : 165 564,90€
- Remboursement sur TVA, excédents de fonctionnement : 148 000€
- Solde reporté de l'année 2016 : 370 124,49€

Parc National : (Enquête)



L'enquête ne dure que quelques minutes et les résultats permettront de mieux connaître les habitudes de chauffage et de sélectionner des pistes d'amélioration de la qualité de l'air du territoire. Cette enquête se déroulera jusqu'au 31/07/2018.

En répondant au questionnaire joint, vous pourrez participer à un tirage au sort afin de gagner un panier garni de produits Esprit parc national des parcs nationaux de France.

Les résultats vous seront communiqués par mail et lors d'une soirée destinée aux participants de l'enquête !

Si vous souhaitez répondre en ligne, à vous de jouer à cette adresse :

<https://urlpetite.fr/chauffageaubois>

Vous avez également la possibilité de remplir le questionnaire format papier joint à ce bulletin à remettre en mairie. Pour plus d'information vous pouvez appeler le 05 62 54 16 40 ou par mail à contact@pyreneesparcnational.fr.

Compteurs LINKY

A partir du mois de juillet, votre gestionnaire du réseau de distribution d'électricité ENEDIS remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité de la commune par des compteurs de nouvelle génération communicants : les compteurs Linky. L'entreprise de pose est identifiable par les clients grâce au logo « Partenaire Linky » sur les véhicules et les badges d'identification.

L'opération de remplacement, en lieu et place de l'ancien compteur dure environ 30 minutes. La présence du client n'est nécessaire que lorsque le compteur est situé dans le logement (environ 50% des cas).

Toute l'opération de déploiement se déroule chez le client (ou dans son immeuble) et dans l'enceinte des postes de distribution ENEDIS. Il n'y aura donc pas de travaux de voirie, ni sollicitation des services techniques municipaux.

Peut-on s'opposer à cette installation ?

- Si le compteur est accessible depuis le domaine public : **NON**
- Si le compteur est situé dans votre logement : Vous pouvez en interdire l'accès à l'entreprise comme à toute autre personne que vous ne désirez pas laisser pénétrer chez vous. L'entreprise doit alors respecter votre décision. Dans ce cas, vous serez soumis à un « relevé spécial » payant au moins une fois par an.

D'autres informations

- www.enedis.fr : gestionnaire du réseau de distribution d'électricité
- selectra.info/energie/guides/compteurs/linky pour l'ensemble des informations concernant le bon fonctionnement du compteur Linky.